



EPE - ALGÉRIE TELECOM - SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE D'ALGER EST
Rue DJOUDJI ZITOUNI HUSSEIN DEY ALGER
NIF N°: 000 216 001 808 337
RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
- N° 19/2019 -

La Direction Opérationnelle d'Alger Est informe l'ensemble des entreprises intéressées par l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans le quotidien **ELMOUDJAHID** le 17/10 /2019 portant sur travaux de construction socles des rectifications suivantes :

La rectification porte sur l'objet de l'appel d'offre soit : TRAVAUX DE CONSTRUCTION ABRIS au lieu de TRAVAUX DE CONSTRUCTION SOCLES.

Les représentants des sociétés intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après:

DIRECTION OPERATIONNELLE ALGER-EST
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
SERVICE ACHATS

02 Rue Djoudi Zitouni Hussein Dey/Alger.

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de deux mille Dinars (2000 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n° 001 00611 0300000014/10.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- **D'un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention
« **Dossier Administratif** ».
- 2- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention
« **Offre technique** ».
- 3- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention
« **Offre financière** ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°19/AT/DO-
ALGER-EST/2019**

TRAVAUX DE CONSTRUCTION ABRIS.

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours** de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution de l'avis initial de l'appel d'offre dans la presse nationale.

7Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingt (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

